



Youth on the Move : faites-en partie ! Concours Sac à dos : trois prix à gagner

1^{er} prix : iPad – 2^e prix : iTouch – 3^e prix : Appareil photo numérique

1. Présentation

Vous avez entre 16 et 30 ans ? Vous avez étudié ou vécu à l'étranger ? Si oui, participez au concours Sac à dos sur le thème « L'apprentissage à l'étranger vous ouvre de nouveaux horizons ». Apportez-nous **votre sac à dos** symbolisant **la mobilité des jeunes sous toutes ses formes** et racontez-nous votre expérience.

2. Quel est le but du concours Sac à dos ?

Se déplacer en Europe est l'un des meilleurs moyens d'acquérir de nouvelles compétences, de réussir son épanouissement personnel et de trouver un emploi. Nous aimerions en savoir plus sur votre expérience de mobilité dans l'apprentissage en Europe en exposant le sac à dos qui vous a accompagné dans vos voyages et en découvrant le récit qui l'accompagne.

3. Quel est le thème principal du concours ?

La mobilité des jeunes sous toutes ses formes.

4. Quelles sont les exigences essentielles ?

L'expérience de mobilité doit avoir eu lieu dans l'un des 27 États membres de l'UE, en Norvège, en Islande, au Liechtenstein, en Croatie, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, en Turquie ou en Suisse.

5. Qui peut participer ?

Toute personne physique âgée de 16 à 30 ans.

6. Comment participer ?

a. Apportez votre **sac à dos** à l'événement de l'initiative Youth on the Move qui se tiendra au CAPC- Musée d'art contemporain, Entrepôt Lainé, 7 rue Ferrère à Bordeaux, les jeudi 14 octobre (de 14h à 18h), vendredi 15 octobre (de 10h à 18h) et samedi 16 octobre (avant 12h).

b. Rédigez une **explication** de l'expérience, maximum 300 mots, que vous avez vécue avec votre sac à dos.

c. Les sacs à dos seront exposés au CAPC du 14 au 16 octobre 2010. Si vous déposez votre sac à dos et son récit avant 12h le samedi 16 octobre 2010, vous pourrez être finaliste du concours. Un jury européen choisira les trois sacs à dos décorés qui remporteront les prix suivants :

1^{er} prix : iPad ;

2^e prix : iTouch ;

3^e prix : Appareil photo numérique.

d. Encouragez vos amis à participer au concours Sac à dos de l'initiative Youth on the Move ! **Faites la promotion du concours sur votre blog ou votre site web.**

7. La remise des prix se fera au CAPC, le samedi 16 octobre 2010 à 14h45.

8. Règlement de participation au concours Sac à dos de l'initiative Youth on the Move

Règlement du concours

Art. 1. P.A.U. Education, au nom de la Direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne, organise le concours de récits de vie dans le cadre de l'initiative Youth on the Move, qui se déroulera du 14 au 16 octobre 2010 à Bordeaux.

Art. 2. Le concours est ouvert aux jeunes âgés de 16 à 30 ans qui ont effectué un séjour de mobilité dans l'apprentissage dans l'un des 27 États membres de l'UE, en Norvège, en Islande, au Liechtenstein, en Croatie, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, en Turquie ou en Suisse. Les personnes travaillant pour la Commission européenne ou pour des sociétés ou organisations ayant des relations contractuelles avec la Commission européenne aux fins du présent concours ne sont pas autorisées à participer au concours.

Art. 3. Pour participer au concours, chaque participant doit apporter un sac à dos accompagné d'un récit d'une longueur de 300 mots maximum, à l'événements Youth on the Move (CAPC-Musée d'art contemporain, Bordeaux, jeudi 14 octobre 2010 : entre 14h et 18h ; vendredi 15 octobre 2010, entre 10h et 18h ou samedi 16 octobre avant 12h), conformément aux exigences définies. Les contributions reçues après la date limite susmentionnée ne seront pas admissibles au concours.

Art. 4. Un jury nommé par la Commission européenne désignera les lauréats. Sa décision sera irrévocable et ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

Art. 5. Les organisateurs (P.A.U. Education et la Direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne) se réservent le droit de ne pas remettre de prix s'ils le jugent approprié. Les lots seront les suivants : 1^{er} prix : iPad 16GB ; 2^e prix : iPod touch 8GB ; 3^e prix : un appareil photo numérique. Les récits gagnants feront partie de l'image visible de la campagne de communication de l'initiative Youth on the Move. Les prix ne pourront pas être remplacés par une somme équivalente en espèces.

Art. 6. En prenant part au concours, les participants acceptent que P.A.U. Education, au nom de la Direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne, se réserve le droit de reproduire et d'utiliser en totalité ou en partie les récits soumis dans le cadre de ce concours, en mentionnant le nom de leur(s) auteur(s), sans dédommager les participants ni acquitter de frais.

Conformément à ce que stipule le paragraphe ci-dessus, en prenant part au concours, les participants octroient automatiquement à P.A.U. Education, au nom de la Direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne, le droit exclusif d'utiliser les récits soumis aux fins du concours sans limites temporelles ni territoriales.

Les données personnelles communiquées par les participants pourront être utilisées par P.A.U. Education S.L., Muntaner 262, 3, 08021 Barcelone (Espagne), aux fins du présent concours et afin de les informer des événements à venir dans le cadre de l'initiative Youth on the Move. En cas d'objection à la conservation de leurs données personnelles, les participants sont priés de nous en informer par courriel (yomcontest@paueducation.com) et ces données seront supprimées des dossiers de P.A.U. Education.

Art. 7. Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation tacite du présent règlement.